

## **Groupe de travail sur le développement juridique du système de La Haye concernant l'enregistrement international des dessins et modèles industriels**

**Treizième session**  
**Genève, 21 – 23 octobre 2024**

### **RÉSUMÉ PRÉSENTÉ PAR LA PRÉSIDENTE PAR INTÉRIM**

*approuvé par le groupe de travail*

1. Le Groupe de travail sur le développement juridique du système de La Haye concernant l'enregistrement international des dessins et modèles industriels (ci-après dénommé "groupe de travail") s'est réuni à Genève du 21 au 23 octobre 2024.
2. La liste des participants figure dans le document H/LD/WG/13/INF/2.

### **POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR : OUVERTURE DE LA SESSION**

3. Mme Wang Binying, vice-directrice générale, Secteur des marques et des dessins et modèles, Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), a ouvert la session du groupe de travail et souhaité la bienvenue aux participants.
4. Mme Myrto Lambrou Maurer (Grèce), vice-présidente du groupe de travail, a assuré la présidence.
5. M. Hiroshi Okutomi (OMPI) a assuré le secrétariat du groupe de travail.

### **POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

6. Le groupe de travail a adopté le projet d'ordre du jour (document H/LD/WG/13/1 Prov.2).

### **POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR : ÉLECTION D'UN PRÉSIDENT ET DE DEUX VICE-PRÉSIDENTS POUR LA QUATORZIÈME SESSION**

7. Pour sa quatorzième session, le groupe de travail a élu Mme Myrto Lambrou Maurer (Grèce) présidente du groupe de travail.

### **POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR : DOCUMENTS DE PRIORITÉ DANS LE CONTEXTE DU SYSTÈME DE LA HAYE**

8. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document H/LD/WG/13/2.

9. Le groupe de travail

i) s'est déclaré favorable à la présentation à l'Assemblée de l'Union de La Haye de la recommandation ci-après, en vue de son adoption :

“les offices des Parties contractantes sont encouragés à participer au service d'accès numérique aux documents de priorité de l'OMPI (WIPO DAS) en ce qui concerne les documents de priorité relatifs à des demandes d'enregistrement de dessins ou modèles”,

ii) a noté que le Bureau international aiderait les offices dans la mise en œuvre du service d'accès numérique aux documents de priorité de l'OMPI (DAS) sur les plans opérationnel et technique,

iii) a demandé au Bureau international de consulter les offices des parties contractantes concernées afin de définir d'autres solutions possibles pour l'échange des documents de priorité, et de rendre compte de ces consultations au groupe de travail lors d'une prochaine session.

### **POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS D'ACTUALITÉ LIÉES AU DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME DE LA HAYE**

10. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document H/LD/WG/13/3.

11. Le groupe de travail,

i) s'agissant de la question 1, a demandé au Bureau international d'établir, pour examen à sa session suivante, un document analysant plus avant l'éventuelle suppression de l'exigence de classe unique pour les demandes internationales, compte tenu des observations faites par les délégations,

ii) s'agissant de la question 2, est convenu de poursuivre les discussions lors d'une prochaine session,

iii) s'agissant de la question 3, a demandé au Bureau international d'informer comme il se doit le groupe de travail des évolutions intervenues au regard de cette question, ainsi qu'il est indiqué au paragraphe 42 du document, et

iv) s'agissant de la question 4, a demandé au Bureau international de mener une étude complémentaire sur cette question, et est convenu de poursuivre les discussions lors d'une prochaine session.

## **POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR : PROPOSITION DE MODIFICATION DES INSTRUCTIONS ADMINISTRATIVES**

12. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document H/LD/WG/13/4.

13. Le groupe de travail s'est dit favorable à la modification de l'instruction 403, ainsi qu'il est indiqué dans l'annexe du document H/LD/WG/13/4, avec une date d'entrée en vigueur fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

## **POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR : INTRODUCTION ÉVENTUELLE DE NOUVELLES LANGUES**

14. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document H/LD/WG/13/5.

15. Dans un esprit de promotion du multilinguisme dans le système de La Haye, le groupe de travail a pris note des propositions visant à introduire de nouvelles langues dans le système de La Haye, ainsi que des interventions orales sur le sujet, y compris les expressions de soutien et les préoccupations formulées, et est convenu de poursuivre les discussions sur l'introduction éventuelle de nouvelles langues dans le système de La Haye.

16. Le groupe de travail a prié le Bureau international d'établir, pour sa prochaine session, un document fournissant :

- i) une analyse financière actualisée sur l'introduction de nouvelles langues;
- ii) de possibles options concernant les solutions techniques pour réduire les coûts de traduction, comme les pratiques différenciées en matière de traduction et la traduction automatique; et
- iii) une actualisation des statistiques figurant dans le document H/LD/WG/12/8.

## **POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS DIVERSES**

17. Ce point n'a fait l'objet d'aucune discussion.

## **POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR : RÉSUMÉ PRÉSENTÉ PAR LA PRÉSIDENTE PAR INTÉRIM**

18. Le groupe de travail a approuvé le résumé présenté par la présidente par intérim tel qu'il figure dans le présent document.

## **POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR : CLÔTURE DE LA SESSION**

19. La présidente par intérim a prononcé la clôture de la treizième session le 23 octobre 2024.

[Fin du document]